



Voltic
L'eau oui,
Voltic c'est
mieux !

© 2024 Voltic. Tous droits réservés. Voltic est une marque déposée. Le logo est une marque déposée. Voltic est une marque déposée.



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATION ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

FMI
Le Togo passe avec succès la 1ère Revue au titre de la FEC approuvée en mars 2024




Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

TCE 2024

La Lonato lance le jackpot de 20 millions FCFA aux parieurs du Togo



ENTRETIEN ROUTIER

La SAFER dévoile les coulisses des péages aux hommes des médias



"SOUS LE BAOBAB"

Face-à-face Togbui Lanklivi Adjikou 1er d'Adakpamé kpota Colas et sa communauté



PARTENARIAT



Le Togo se prépare aux Assemblées annuelles 2024 de la Banque mondiale et du FMI à Washington

CANAL+

TOUTES LES CHAINES OFFERTES JUSQU'AU 31 OCTOBRE

30 JOURS OFFERTS* A TOUT CANAL+ REABONNEZ-VOUS A LA MEME FORMULE



*Offre valable du 15 au 31 octobre pour tout réabonnement à la dernière formule active. 30 jours offerts à l'ACCÈS pour les abonnés. BIENVENUE

ECO FLASH

CAPITAL HUMAIN

Le Togo noté positivement grâce à l'inclusion sociale

Dans chaque secteur, qu'il soit social ou économique, du changement est notable. La société togolaise est devenue plus promotrice des talents de jeunes, plus employeuse, davantage inclusive et protectrice des droits de chacun, garante des offres de soins de santé de qualité et à faible coût, avec le projet d'assurance maladie universelle lancé en début d'année... C'est tout cela qui renforce le capital humain et permet un mieux-être. Dans le budget 2024 qui dépasse pour la première fois le niveau de 2 000 milliards, une enveloppe de 669 milliards de francs CFA est consacrée à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain. Une impressionnante somme qui dit long. Pour cette année, celles qui sont déjà passées et les suivantes, le chef de l'État Faure Gnassingbé veut que les habitants se sentent intégrés, aient les soutiens nécessaires pour leur autonomisation afin qu'ils puissent en retour participer à l'essor du pays. Par conséquent, le financement des secteurs sociaux, la satisfaction des besoins des populations, l'aide offerte aux couches vulnérables de la société sont extrêmement renforcés. Les programmes développés incluent l'alimentation, le niveau de revenus des travailleurs, la santé de l'économie, l'éducation, l'espérance de vie, la qualification de la main d'œuvre, l'alphabétisation, la culture, l'urbanisation, la lutte contre la pauvreté... En la matière, le Togo fait un parcours qui attire les encouragements. Au cours de l'année 2023, le pays a gagné 5 places dans le classement mondial en ce qui concerne l'indice de développement humain (IDH). Avec 0,539 en 2021-2022 contre 0,515 en 2019-2020, le Togo était à la 162e sur 191. Sur cette période, le revenu national brut s'est élevé de 1.602 à 2.167 dollars et l'espérance de vie à la naissance est passée de 61 ans en 2019-2020 à 61,6 ans en 2021-2022. Pour l'année 2024, le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) lancé le 18 juin, l'IDH du Togo est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024, ce qui représente une progression de 13 % sur la dernière décennie. C'est une progression qui propulse le Togo à la tête de l'espace Uemoa. En effet, c'est la cinquième année consécutive que le pays est devant. Dans la Cedeao, le Togo est classé à la quatrième place, après le Cap-Vert, le Ghana et le Nigéria. Grâce aux réformes opérées sur demande constante du président de la République, l'amélioration substantielle de la qualité de vie des populations est maintenant effective. Pour preuve, le revenu national brut par habitant est passé de 2.167 dollars US en 2021-2022 à 2.214 dollars US en 2023-2024. L'espérance de vie à la naissance s'est établie à 61,6 ans en 2023-2024, également comme en 2022. Le prochain défi pour le Togo est de franchir le seuil de la catégorie " Développement humain moyen ", dont le score standard est de 0,550. Quelques actions contribuant à ces avancées sont la protection sociale offerte aux élèves à travers School Assur (4 553 624 prises en charge à la date du 5 mai 2024), le programme Wezou pour la femme enceinte grâce auquel plus de 400 000 femmes enceintes ont été touchées depuis août 2021, la construction et l'équipement des centres de santé, les crédits offerts par le FNFI (112 milliards accordés depuis 2014), etc.

Joseph

ENTRETIEN ROUTIER

La SAFER dévoile les coulisses des péages aux hommes de médias



Vue partielle d'un des péages visités

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) a organisé le 15 octobre 2024, une visite guidée pour une trentaine de journalistes dans trois postes de péage stratégiques de la région maritime. Ces visites, effectuées à Aképé, Kpomé et Davié, avaient pour objectif de fournir aux médias des informations détaillées sur le fonctionnement de ces infrastructures. Selon les premiers responsables de SAFER, cette initiative vise à «permettre aux hommes de médias de disposer des éléments de langage nécessaires pour la rédaction de leurs articles.»

Lors de la visite, les chefs de poste ont exposé les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien. La problématique de la monnaie revient régulièrement. «Les conducteurs arrivent souvent avec de grosses sommes d'argent alors qu'ils doivent payer seulement 500 FCFA ou 50 FCFA», ont-ils souligné. Ce décalage engendre souvent des tensions avec les caissières, surtout lorsque les billets présentés sont usés ou contrefaits. Le chef de service exploitation des postes de péage, KPETO Agbryyo Yao Joël, a mis en lumière l'impact

de ces difficultés. «Les usagers arrivent souvent avec des billets mutilés. Dès que nos agents essaient de leur expliquer que les banques ne les acceptent pas, cela devient problématique.» Il a également évoqué le manque de monnaie comme un obstacle récurrent. «Nous demandons aux usagers de faire un effort pour venir avec la



Les journalistes en visite

juste monnaie, cela nous aiderait énormément.» En réponse à ces défis, la SAFER a mis en place un système de surveillance pour garantir la transparence des transactions. Cha-

que poste de péage est équipé de caméras qui enregistrent toutes les opérations, et les données sont centralisées à la direction. En plus des paiements en espèces, l'automatisation permet désormais le paiement par carte et vignette, avec des options de rechargement via mobile money. Pour bénéficier du télépéage, les usagers doivent s'abonner auprès de la direction de la SAFER ou via la plateforme numérique. Les abonnés peuvent ainsi utiliser les couloirs automatisés pour

un franchissement rapide. Ces nouvelles technologies visent à améliorer l'efficacité des péages et à fluidifier le trafic. **Jojo**

LA BOAD et L'ASCE-LC créent un cadre de concertation commun pour lutter efficacement contre la corruption dans l'espace UEMOA

Messieurs Braïma Luis SOARES-CASSAMA, Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Urbain MILLOGO, Contrôleur Général d'Etat par intérim de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) du Burkina Faso, ont procédé, le 09 octobre 2024 à Ouagadougou, à la signature d'un protocole d'Accord de coopération, afin de mieux lutter contre la corruption, la fraude et l'enrichissement illicite. Cet Accord constitue une étape décisive dans la mutualisation des ressources, des moyens et des compétences, indispensable au renforcement de la lutte contre ce fléau, au Burkina Faso, et dans tout l'espace UEMOA. Ainsi, aux termes des dispositions de cet Accord, les deux Institutions définissent un cadre de coopération dédié à la prévention, la détection et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, suivant la législation applicable à chaque partie, les conventions sous régionales, régiona-



Echange de documents symboliques entre la BOAD et l'ASCE-LC

les ou internationales. Pour faciliter l'exercice effectif de leurs responsabilités, la BOAD et l'ASCE-LC conviennent de collaborer étroitement et diligemment, et de se concerter sur les questions d'intérêt mutuel, conformément aux dispositions pertinentes de leur cadre juridique interne. Le Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, Braïma Luis SOARES-CASSAMA, relevant l'importance de cette coopération et la volonté de l'ASCE-LC et de la BOAD d'unir leurs forces, afin de combattre plus efficacement la corruption, au Burkina Faso, et dans l'es-

pace UEMOA, a déclaré : « Il y a des guerres que l'on ne peut gagner en faisant cavalier seul, des combats que l'on ne peut mener de façon isolée ; des défis que l'on ne peut relever seul, des fléaux que l'on ne peut éradiquer, sans une

volonté et une ambition commune. La corruption en est ». Après l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), au Sénégal, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), au Togo, et la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) en Côte d'Ivoire, l'ASCE-LC est la quatrième Institution, avec laquelle la BOAD conclut un accord en vue de prévenir, de détecter, d'enquêter et de combattre efficacement la corruption et les infractions assimilées, dans ses manifestations transfrontalières.

Ahossou Kodjovi

Prudence sur nos routes ; respect des règles du code de la route Vigilance face aux potentiels arnaqueurs , vigilance partout et à tout temps

TCE 2024

La Lonato lance le jackpot de 20 millions FCFA aux parieurs du Togo

La Loterie nationale togolaise (LONATO) a annoncé du 17 octobre au 7 novembre 2024, le Tirage Commun Entente (TCE) du jeu loto 5/90, un produit commun aux cinq (05) loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente. Le TCE est une nouvelle réforme pour innover et offrir un nouveau souffle à ce produit et proposer des gains plus attractifs à la clientèle.

« Il s'agit d'une innovation apportée par les Etats membre du Conseil de l'Entente à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo au produit Tranche Commune Entente qui avait pour support de jeu des tickets à grattage. Les loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente ont juste voulu innover. Elles veulent donner plus de possibilités de gains et de lots plus enrichis aux parieurs », a indiqué Justin Amedome, le Directeur marketing et de l'innovation de la Lonato à la presse le 16 octobre 2024. Le Tirage Commun Entente se dérou-



Justin Amedome, Directeur marketing de la LONATO

lera tous les jeudis à 18h au Togo pour son loto SUPER. Comment participer au tirage ? « Pour participer, il faut effectuer un jeu d'un minimum de 500F par ticket, conserver les tickets éligibles jusqu'au tirage au sort, consulter les résultats du tirage au sort dans les points de vente et agences de la LONATO à l'aide du numéro du ticket. Les clients sont tenus de fournir leurs numéros de téléphone aux opérateurs des points de afin que la LONATO puisse les contacter si leurs tickets ont été tirés au sort »,

a expliqué le Directeur marketing et de l'innovation de la LONATO. Le TCE se décline en deux (2) programmes à savoir le Programme Extraordinaire Régional (PER) et le Programme National Harmonisé (PNH). Ainsi, pendant les 30 jours de la campagne TCE 2024, la LONATO effectuera 4 tirages au sort grâce à un programme de tirage informatisé pour déterminer les gagnants. Les tickets des clients ayant remplis les conditions de participation constitueront la base de données du tirage informatisé TCE

2024. Chacun de ces tirages déterminera un (1) gagnant du PER et (03) gagnants du PNH. Le premier ticket tiré au sort est le gagnant du PER et les neuf (09) suivants sont ceux du PNH. En tout 40 gagnants seront tirés au sort. Soit 4 gagnants du PER qui seront retenus pour le voyage sur Cotonou (Bénin) et 36 gagnants du PNH. Les gains du PER sont constitués d'une prime de voyage de deux cent mille (200 000) francs CFA et un voyage par avion et un séjour d'une semaine tous frais payés à Cotonou. Les gagnants participeront également au grand tirage régional pour remporter un des lots suivants : Un (01) lot de 20.000.000 FCFA, un (01) lot de

10.000.000 FCFA, trois (03) lots de 5.000.000 FCFA, quatre (04) lots de 4.000.000 FCFA, cinq (05) lots de 3.000.000 FCFA et six (06) lots de 2.000.000 FCFA. Les gagnants du PNH, remporteront en tout pour les quatre tirages, (04) lots de 500.000 FCFA, huit (08) lots de 300.000 FCFA, huit (08) lots de 200.000 FCFA et seize (16) lots de 100.000 FCFA. Notons que le grand tirage régional du TCE 2024 est prévu pour le 22 novembre 2024, au Bénin pour remporter le gros lot mis en jeu dont le jackpot de 20 000 000 FCFA ! La LONATO rappelle que ce jeu est interdit aux moins de 18 ans.

Jajo

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'AED ouvre les inscriptions pour la première promotion en Énergies Renouvelables



L'Agence Éducation Développement (AED) a officiellement lancé, le 17 octobre 2024 à Lomé, les inscriptions pour la première promotion de l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) spécialisé dans les énergies renouvelables. Les jeunes peuvent s'inscrire jusqu'au 22 novembre 2024, directement sur le site www.aed-ifad.tg. Ce centre formera des techniciens dans le domaine des énergies solaires photovoltaïques et thermiques, avec à la clé un baccalauréat professionnel (Bac Pro) au terme de trois années de formation. Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes âgés de 16 à 29 ans, détenteurs d'un BEPC. Cette formation est unique en son genre, car elle permet aux apprenants d'acquérir à la fois des connaissances théoriques et une expérience pratique dès la première année. «Le système d'alternance garantit une formation complète, où les étudiants sont en contact avec le monde professionnel dès le début,» a expliqué Commi Nassini, Directeur Général Adjoint de l'AED. Les conditions d'inscription sont simples : posséder un BEPC et être motivé à évoluer dans le secteur des énergies renouvelables. «Il est crucial que les jeunes soient motivés car le métier qu'ils choisiront pourra être celui qu'ils exerceront toute leur vie,» a déclaré M. Nassini, insistant sur l'importance de faire le bon choix de carrière dans un

secteur prometteur. Le programme de l'IFAD se concentre sur l'installation, la maintenance, et l'optimisation des systèmes solaires photovoltaïques et thermiques. Les étudiants suivront également des cours généraux pour développer leur esprit critique et leur autonomie. «La qualité de la formation est garantie par l'implication des professionnels tout au long du parcours,» a souligné le directeur général adjoint. L'IFAD dispose d'infrastructures modernes et offre un accompagnement personnalisé avec des stages en entreprise, permettant aux étudiants de renforcer leurs compétences en conditions réelles. Cela leur assure d'être opérationnels dès la fin de leur formation, un atout majeur pour s'insérer sur le marché du travail. L'IFAD-Énergies Renouvelables s'inscrit dans la vision du Chef de l'État, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, visant à promouvoir l'autosuffisance énergétique au Togo et à créer des emplois qualifiés dans le secteur des énergies renouvelables. Pour cette première rentrée, l'IFAD se concentrera uniquement sur les énergies solaires. M. Nassini a insisté sur l'importance de diffuser largement cette opportunité aux jeunes togolais. «Cette formation offre un fort potentiel d'employabilité et permettra à nos jeunes de devenir des acteurs du développement énergétique du pays,» a-t-il souligné.

Lord Germann

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

La Banque Islamique de Développement (BID) approuve environ 36 milliards FCFA au Togo

Le Conseil d'administration de la Banque islamique de développement (BID) a approuvé à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite, le 14 octobre 2024 un financement de plus de 3 milliards de dollars américains pour 20 projets de développement socio-économique dans 17 pays membres. Les projets visent à faire progresser le développement socio-économique ainsi qu'à promouvoir la résilience et la durabilité dans des secteurs clés tels que les transports, l'énergie, l'agriculture, les ressources en eau, la sécurité alimentaire, la santé et le développement social. Les approbations ont été apportées lors de la 35^e réunion du Conseil d'administration de la BID, présidée par le président de la BID, S.E. Dr. Muhammad Al Jasser, le 14 octobre 2024. Réitérant l'engagement continu de la BID à promouvoir la résilience et la croissance économique durable, S.E. Dr. Al Jasser a souligné l'importance des projets approuvés et le rôle majeur qu'ils joueront dans la création d'impacts positifs significatifs sur les infrastructures, la promotion de l'intégration économique régionale et l'amélioration de la gestion des ressources conformément aux priorités nationales de développement des pays membres de la Banque.

La BID, a à cet effet approuvé un financement de 60,30 millions de dollars (plus de 36 milliards FCFA) pour le Togo, dans le cadre d'une initiative visant à améliorer la



qualité de vie des populations les plus vulnérables. Ces fonds sont spécifiquement orientés vers le soutien à des activités génératrices de revenus et l'augmentation de la productivité agricole, des axes cruciaux pour le développement économique du pays. Cette approbation fait partie d'un programme plus vaste, au cours duquel la BID a alloué plus de 3 milliards \$ à 20 projets de développement socio-économique dans 17 pays membres. En Afrique, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et le Sénégal figurent parmi les pays bénéficiaires. Au total, neuf pays africains ont ainsi bénéficié de ces décaissements, dont le montant cumulé s'élève à environ 1,22 milliard \$. Au Togo, la BID est déjà un partenaire sur diverses initiatives, allant de la protection côtière au soutien à l'électrification rurale. Du reste, l'an dernier, la BID avait signé un accord avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), filiale de la Ban-

que Islamique de Développement, ouvrant la voie à des financements de 250 millions \$, pour le profit de trois secteurs : l'énergie, l'agriculture et le développement du secteur privé. En outre, le Conseil de la BID a approuvé une contribution de 10 millions de dollars américains à la Plateforme d'impact sur la santé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, unissant ainsi les efforts avec les partenaires pour améliorer les résultats en matière de santé mondiale. Ces projets structurants et transformationnels interviennent à une phase cruciale de la stratégie de la BID visant à accroître son financement, à exploiter des partenariats stratégiques et à promouvoir le développement durable et la croissance inclusive comme tremplin vers l'équité et la prospérité partagée dans ses pays membres.

Ahossou Kodjovi

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Une plateforme de saisine en ligne de la Cour d'Arbitrage du Togo lancée

La ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Kayi Mivédor-Sambiani, a présidé le lancement officiel de la plateforme de saisine en ligne de la Cour d'Arbitrage et de médiation du Togo (CATO). C'était le 11 octobre 2024 à Lomé, lors d'une cérémonie ayant permis de présenter les avantages inhérents à l'utilisation de cet outil informatique moderne dans le règlement des litiges opposant les partenaires d'affaires. L'Etat togolais, en vue d'améliorer davantage le climat des affaires, a doté la Cour d'Arbitrage et de médiation du Togo (CATO) d'une plateforme digitale, inaugurée vendredi à Lomé. Cette plateforme permet à toutes les parties de participer au procès, en mode virtuel, sans se déplacer, afin de réduire les coûts, en termes de frais de déplacement, d'héber-



Photo de famille

gement, de restauration des arbitres et des médiateurs et de la logistique liée à la location de salles et à l'équipement. Elle donne aussi la possibilité de choisir les créneaux horaires adaptés à tous et d'enregistrer les audiences, afin de les visualiser ultérieurement. Selon le secrétaire général de la CATO, Me Komlan Assogbavi, il s'agit d'une plateforme qui est entrée

dans sa phase de dématérialisation, de la requête d'arbitrage jusqu'au rendu de la sentence. « Du point de vue avantages, il y a une réduction de coûts et de délais, dont se nourrit l'arbitrage. Ce qui permet de mettre ensemble, les parties et les arbitres, alors qu'ils ne sont pas dans la même situation géographique. C'est la raison fondamentale qui permet à notre pays d'évaluer le

processus et d'avoir beaucoup de points au niveau de la Banque Mondiale, pour le meilleur du pays et des populations », a-t-il expliqué. Selon lui, après le lancement, il est prévu un programme de mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation des différents acteurs ou corps de métiers, afin de les amener à maîtriser les procédures de saisine et de fonctionnement de la CATO, sur cette plateforme. A l'occasion, la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivédor-Sambiani, a souligné que la CATO, à travers le lancement de sa plateforme numérique, marque un pas de plus dans le processus de transformation digitale des services par l'Etat aux citoyens, pour faciliter la satisfaction de leurs besoins. A son avis, le lancement de cette plateforme « rehausse l'image de notre pays auprès de la communauté internationale et le crédibilise davantage vis-à-vis des investisseurs, en ce qui concerne l'amélioration continue de l'environnement des affaires. L'arbitrage

comme mode alternatif de règlement des différends opposant les partenaires d'affaires est devenu une réalité et est rentré véritablement dans l'ordonnement juridique de notre pays ». La ministre en charge du Commerce a rappelé que la mission d'arbitrage est confiée à la CATO, créée par la loi du 28 novembre 1989, dans le but de faciliter davantage les affaires et les investissements directs étrangers. « Depuis son opérationnalisation en 2011, la CATO, institution de règlement des litiges, a rendu plusieurs sentences et organisé de nombreux séminaires en arbitrage et médiation », a-t-elle précisé. Mme Kayi Mivédor-Sambiani a révélé que, par son dynamisme et le volume important de décisions rendues, cette Cour est devenue l'un des centres d'arbitrage les plus influents de l'espace OHADA. « Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que sa notoriété va au-delà de notre sous-région, au regard des relations qu'elle entretient avec les institutions d'arbitrage sœurs à l'international », a-t-elle fait savoir.

Jojo

PROJET DE TRANSFORMATION AGRICOLE

La BAD accorde environ 16 milliards FCFA au Togo

Le ministre de l'Economie et de Finances, Essowè Georges BARCOLA, et le responsable pays de la Banque Africaine de Développement (BAD), Mr Wilfrid ABIOLA, ont procédé le 11 octobre 2024 à Lomé à la signature d'un montant de 16,4 milliards Fcfa, dans le cadre de la phase 2 du projet de transformation agricole (PTA Phase 2).

Pour le ministre togolais de l'Economie et des Finances, cet accord, traduit l'excellence des relations de coopération entre la BAD et la République Togolaise. « Il s'agit d'un crédit destiné à soutenir le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, l'un des axes stratégiques de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025 », a-t-il indiqué. Cet axe, selon le ministre Barcola, « met un accent particulier sur la modernisation de l'agriculture et sa transformation industrielle, de manière à en faire un véritable moteur de croissance inclusive et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, en leur offrant des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agricole ». Saluant la vision et le leadership du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le ministre a indiqué qu'il s'agit pour le président de la république, « de faire de l'agriculture une industrie compétitive, capable de soutenir la sécurité alimentaire et de positionner le Togo

comme un hub logistique et de service ». Revenant sur les aspects de la phase 1 le ministre a fait savoir qu'elle a permis de faire des réalisations majeures, notamment la mobilisation de 11 100 hectares dans 31 zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) et la construction de 7 centres de transformation agricole (CTA). Ces infrastructures, selon lui, ont eu un impact significatif sur la productivité et ont permis de réduire les pertes post-récoltes, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs. La phase 2, à en croire le ministre Barcola, va se concentrer sur le renforcement de ces acquis et sur l'extension des zones de transformation agroalimentaire. A cet effet, il est prévu, entre autres, la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel moderne, équipé d'infrastructures modernes telles que la voirie, les réseaux d'eau et d'électricité, et même une fibre optique pour attirer l'installation d'entreprises agro-industrielles. Le ministre Barcola, a rassuré le représentant pays de BAD, quant à l'engagement du Gouvernement togolais, à garantir une utilisation efficace et transparente du financement. « D'ailleurs, la mise en place d'un mécanisme de suivi va faciliter la tenue des revues périodiques qui militeront donc en faveur de cette garantie d'utilisation efficace et transparente

du crédit », a laissé entendre le ministre. Pour Wilfrid Abiola, cet accord réaffirme l'importance que le Gouvernement accorde à la Banque Africaine de Développement en tant que partenaire financier privilégié. Il a au nom du président du Groupe de la Banque Africaine de Développement, Dr. Akinwumi ADESINA, remercié le gouvernement togolais pour cette confiance, et réitéré l'engagement indéfectible de la Banque aux côtés du Gouvernement togolais pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Togo 2025. Le PTA II est le résultat du phasage du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), et vise à consolider et renforcer les acquis de la première phase (PTA I). Il s'articule autour de trois composantes principales. La première composante se focalisera sur la mise en place du parc agro-industriel, de la société de gestion du parc et la promotion du secteur privé. La deuxième composante soutiendra la production agricole et les investissements dans les infrastructures agricoles. Cette composante continuera également les actions de renforcement des capacités des acteurs. Enfin, la dernière composante couvrira la gestion et le suivi-évaluation du projet. L'objectif général du PTA II est donc de réaliser des investissements qui vont favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'em-



Echange de document symbolique

ploi et réductrice des importations alimentaires grâce aux mesures d'incitation à l'investissement privé dans les filières clés (riz, maïs, soja, sésame, poulet de chair et noix de cajou). Il s'agit plus spécifiquement de faciliter les investissements privés dans les filières clés grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations, de promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; et, renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires. Le projet a comme objectifs spécifiques, dans un premier temps, de soutenir la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel à Broukou, situé dans la préfecture de Doufelgou au nord du pays. Ce

soutien inclut l'ouverture de voiries, l'installation de réseaux de distribution électrique et d'éclairage public, ainsi que la construction d'un bloc administratif, financier, de protection civile et de contrôle d'accès. De plus, le projet prévoit l'acquisition de petits équipements agricoles pour les sites maraîchers, avec une attention particulière portée aux femmes. Enfin, il prévoit également de renforcer les capacités des producteurs agricoles, dans des domaines clés tels que la production, la transformation, la conservation, le marketing, ainsi que la recherche de bouchés et la commercialisation de leurs produits. Globalement, l'objectif est de doter le pays d'un pôle industriel dans la région de la Kara, offrant ainsi des opportunités économiques aux jeunes et aux femmes des régions de la Kara (Nord) et des Savanes (extrême Nord).

Junior

*Economie & Développement au
coeur de l'actualité économique*

PARTENARIAT

Le Togo se prépare aux Assemblées annuelles 2024 de la Banque mondiale et du FMI à Washington

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, a reçu le 14 octobre 2024, l'Administrateur du Groupe Afrique II de la Banque mondiale dont le Togo, M. Abdou Salam Bello, en fin de mandat. Cette rencontre, qui intervient en prélude aux prochaines Assemblées annuelles de l'institution prévues du 21 au 28 octobre 2024 à Washington, est axée sur le bilan des activités du bureau de l'Administrateur et la revue des perspectives du partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et le Togo.

L'Administrateur du Groupe Afrique II de la Banque mondiale s'est félicité de cette réunion dont les enjeux visent à renforcer la coopération afin de mobiliser plus de ressources pour la mise en œuvre des opérations au Togo. Abdou Salam Bello a salué l'implication du Président de la République dans le renforcement du partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et le Togo, à travers notamment le nouveau Cadre de partenariat 2025-2029 en particulier le Guichet « prévention et résilience » ainsi

que les réformes audacieuses opérées par notre pays. « Le Togo, sous le leadership du Président de la République, est l'un des pays les plus performants en matière de mise en œuvre de programmes et de projets au sein du Groupe de la Banque mondiale. Au cours de ces dernières années, le chef de l'Etat a fait un plaidoyer extrêmement important sur les questions de fragilité, la paix et la sécurité, mais aussi sur les questions de sécurité alimentaire. Il s'est même déplacé à Washington aux Assemblées annuelles pour faire un plaidoyer très fort sur l'investissement et la sécurité alimentaire », a-t-il précisé. Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, s'est réjoui de la tenue de cette rencontre, qui traduit la qualité du partenariat entre le Togo et le département de l'Administrateur dont la mission est de porter haut la voix des pays membres à Washington. Elle a en outre réitéré, au nom du Président de la République, la gratitude du gouvernement togolais au Groupe de la Banque mondiale pour son engagement aux côtés du Togo dans le

cadre des discussions de haut niveau en particulier l'adoption du nouveau cadre de partenariat par les hautes instances de l'institution. Dans cette dynamique, Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, a salué la forte mobilisation récente des ressources du Groupe de la Banque mondiale et la réforme engagée en vue d'améliorer l'efficacité des interventions de l'institution dans notre pays. En effet, les réformes engagées ont permis une augmentation substantielle de l'appui du Groupe de la Banque mondiale au Togo. L'engagement total de l'institution en faveur de notre pays s'élève aujourd'hui à 1,21 milliard de dollars US contre 174 millions de dollars US en 2017. Le Groupe de la Banque mondiale entend aussi soutenir le Togo dans la mise en œuvre du projet Accès au guichet pour la prévention et la résilience pour un montant d'environ 315 millions USD. Ce projet permettra d'accompagner le pays dans la mise œuvre de la stratégie nationale pour le renforcement de la résilience des populations dans le cadre de



l'implémentation du Programme d'urgence de la région des Savanes (PURS). Par ailleurs, de nouvelles opportunités de mobilisation de ressources supplémentaires se profilent avec la mise en œuvre du nouveau cadre de partenariat pays 2025-2029 pour lequel le Groupe de la Banque mondiale envisage de mobiliser plus de 1,5 milliard de dollars soit plus de 900 milliards de FCFA. Ce fonds permettra d'appuyer les réformes et les investissements dans les secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'énergie, la connectivité et le développement des villes secondaires pour les cinq prochaines années. Pour rappel, le Cadre de partenariat 2025-2029 est la stratégie qui guidera les actions du Groupe de la Banque mondiale au Togo au cours des cinq prochaines années fiscales pour aider à relever les défis de développement de notre pays, à réduire la pauvreté, accroître la prospérité partagée et promouvoir un développement durable en

faveur de la population. Les Assemblées annuelles 2024 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale réuniront à Washington des dirigeants influents de la sphère politique, de l'entreprise, des organisations internationales, de la société civile et du monde universitaire. « C'est l'occasion d'échanger avec des leaders mondiaux, de se pencher avec eux sur les grands défis du développement et les solutions pour les relever avec ambition. Ensemble, nous ferons le point sur : l'économie mondiale, les objectifs de développement, l'action durable », informe la Banque mondiale. Deux fois par an, les Réunions de printemps et les Assemblées annuelles constituent une occasion privilégiée pour sensibiliser et associer toutes les parties prenantes autour de ces questions, et pour promouvoir les actions qui permettront de les résoudre.

Jojo

OMC

Le Burkina Faso accepte formellement l'Accord sur les subventions à la pêche

Le Burkina Faso a déposé son instrument d'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche le 16 octobre 2024. Le Ministre des affaires étrangères et coopération régionale et des citoyens du Burkina Faso à l'étranger, Karamoko Jean Marie Traoré, a présenté l'instrument d'acceptation du Burkina Faso à la Directrice Générale, Ngozi Okonjo-Iweala. Le directeur général Okonjo-Iweala a déclaré : « Je suis ravie que le Burkina Faso ait formellement accepté l'accord sur les subventions à la pêche. En tant que pays enclavé et moins avancé, l'engagement du Burkina Faso souligne le rôle vital que tous les membres de l'OMC doivent jouer pour faire progresser cet accord vers son entrée en vigueur afin de favoriser une pêche mon-



Remise de document de l'accord sur les subventions à la pêche

diale durable au profit des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire de tous les peuples. J'espère que d'autres membres suivront rapidement cet exemple. Le ministre Traoré a déclaré : «La ratification par le Burkina Faso de l'Accord sur les subventions à la pêche est la manifestation concrète de

l'attachement de notre pays au respect de ses engagements internationaux, en l'occurrence ceux pris dans le cadre de l'OMC. Il est nécessaire de rappeler l'importance d'un engagement international en faveur de la durabilité des océans et de ses ressources, qui sont profitables à tous, peu importe la

position géographique.» «De plus, nous souhaitons que la mise en œuvre de cet Accord puisse bénéficier à tous les pays, y compris les pays sans littoral, à travers le renforcement des capacités techniques des acteurs du secteur halieutique. Nous fondons notre espoir sur une effectivité de cet Accord dans toutes ses dimensions.» L'instrument d'acceptation du Burkina Faso porte à 85 le nombre total de membres de l'OMC ayant formellement accepté l'accord. Dix-sept membres africains ont formellement accepté l'accord, dont neuf sont des pays les moins avancés. Vingt-six autres acceptations formelles sont nécessaires pour que l'accord entre en vigueur. L'accord entrera en vigueur lorsqu'il aura été accepté par les deux tiers des membres. Adopté par consensus lors de la 12e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12), qui s'est tenue à Genève du 12 au 17 juin 2022, l'accord sur les subventions à la pêche établit de nouvelles

règles multilatérales contraignantes pour réduire les subventions dommageables, qui sont un facteur clé de l'épuisement généralisé des stocks de poissons dans le monde. En outre, l'accord reconnaît les besoins des économies en développement et des pays les moins avancés et établit un fonds pour fournir une assistance technique et un renforcement des capacités afin de les aider à mettre en œuvre les obligations. L'accord interdit les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), à la pêche de stocks surexploités et à la pêche en haute mer non réglementée. Les membres ont également convenu, lors de la 12e Conférence ministérielle, de poursuivre les négociations sur les questions en suspens, en vue d'adopter des dispositions supplémentaires qui renforceraient encore les disciplines de l'accord.

Valère

FMI

Le Togo passe avec succès la 1ère Revue au titre de la FEC approuvée en mars 2024



Selon le Chef de la Mission du Fonds Monétaire International (FMI) M. Hans Weisfeld, dans deux mois soit le 17 décembre prochain le gouvernement togolais pourra bénéficier du décaissement d'une deuxième tranche au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI approuvée en mars 2024.

La mission du FMI séjourne au pays du 07 au 18 octobre 2024.

Selon le Chef de la Mission du FMI, Hans Weisfeld: « Le Togo est entrain de mettre en œuvre un programme de politique économique et financier qui est soutenu techniquement et financièrement par le FMI. L'objectif est premièrement d'assainir les finances publiques en réduisant graduellement le déficit budgétaire et ceci d'une façon qui ne nuit pas à la croissance et aussi d'une façon à renforcer l'inclusion qui est un élément central sur lequel ne transige pas le fonds et même lors d'une rigueur fiscale très forte. Deuxièmement, mettre en place certaines réformes qui pourraient mieux aider encore le Togo à renforcer la croissance et à limiter certains risques. Nous avons constaté que la mise en œuvre du programme se porte très bien et je crois pouvoir dire en ce

moment que nous avons un accord au niveau du service du FMI avec le gouvernement et j'espère que le conseil d'administration confirmera cet accord le 17 décembre prochain et si c'est le cas le FMI décaissera une nouvelle tranche de soutien financier au Togo>>.

Le ministre de l'économie et des finances Essoué Georges BARCOLA relève que cette mission a été un succès à travers les résultats obtenus grâce aux orientations de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République qui avait donné des instructions à mon prédécesseur pour conclure cet accord et qui l'a ensuite instruit également de la façon à conduire cette première revue de la mission du FMI dans notre pays.

Aussi le ministre de l'économie et des finances a-t-il rappelé que la revue ne s'arrête pas après ces résultats obtenus: « Nous devons poursuivre nos engagements et pour ce faire, nous nous devons de nous acharner au travail. Que nous maintenions le rythme de nos engagements et surtout, pour que la croissance soit inclusive comme le répète tout le long de cette mission. La croissance inclusive, le FMI insiste beaucoup là-

dessus et depuis une certaine période, les budgets qui sont adoptés réservent une part importante au social, en exemple le budget de la feuille de la route, montre que les dépenses sociales occupent 48% sur un montant prévu de 1300 milliards. Des dépenses allouées pour le bien-être social des populations et des démunis. Actuellement nous sommes entrain de mettre, sur pied un programme permettant d'identifier les personnes vulnérables de sorte que l'on puisse orienter le soutien de l'État envers les couches en question ou populations là. Et c'est un bon programme soutenu par le fonds monétaire international (FMI). Dans les dépenses 2024 -2025, une part importante est aussi consacrée au PURS (le Programme d'urgence pour la Région des Savanes). Le programme comporte deux volets vous savez tous, sécuriser et donner la possibilité aux populations d'être dans les meilleures conditions sociales possibles. En 2025, ce programme va se

poursuivre pour permettre aux populations de la zone des savanes de pouvoir être mieux protégées>>.

Quelques points sont à retenir à la suite des échanges entre le ministre de l'économie et des finances et la délégation du FMI. On note à cet effet, « que la revue a permis de se rendre compte que les critères de performance et les objectifs qu'on s'était donnés avec le Fmi en concluant ce programme, ces critères de performance à fin 2024 ont été respectés et les réformes envisagées ont été mises en œuvre à la satisfaction générale des deux parties. D'ici fin décembre la croissance qui était estimée à un taux de 6,6 avec le fonds, on s'est rendu compte que cette croissance va être contenue entre 5,3% et 6%. De même, l'inflation va baisser et le taux d'endettement restera en dessous de la norme communautaire... deuxième conclusion que j'ai pu retenir et qui sera confirmé par le chef de mission, pour les 3 ans à venir, 2025, 2026 et 2027, dans le Cadre budgétaire à moyen terme du Togo (CDMT), nous avons pris l'engagement d'avoir en 2025 un déficit de 3% et c'est un engagement communautaire pris par l'uemoa et le Togo vient de confirmer son maintien en ayant un déficit de 3%. Donc cela veut dire qu'en 2025 comme c'était le cas cette année, nous allons donner la priorité aux dépenses sociales et aux projets contenus dans la feuille de route du Gouvernement... Nous avons pris aussi l'engagement d'améliorer les recettes, les recettes tant fiscales que les recettes non fiscales. Nous nous sommes entendus pour définir une nouvelle stratégie pour optimiser les recettes fiscales. Prendre des dispositions pour mieux recouvrer, il ne s'agit pas de dire plus d'impôts mais voir comment améliorer le mécanisme d'avoir effectivement les impôts. Donc nous allons définir les mécanismes et

s'il y a effectivement des poches des recettes on les prendra, mais en tout cas l'objectif est de voir comment améliorer le mécanisme du recouvrement des recettes pour permettre à l'Etat d'avoir plus de ressources... l'autre conclusion, c'est que le Togo a partagé avec le fonds monétaire international (FMI), son expérience dans le domaine dans la gouvernance et dans le domaine du climat des affaires. Vous savez que le Togo a fait d'énormes efforts dans les domaines précités et nous avons eu à partager cette expérience et en leur indiquant que les réformes ont permis à notre pays d'être classé comme premier pays réformateur, premier à engagé plus de réformes premier dans la zone uemoa et occupe de bonne place dans la zone Afrique. Nous avons partagé cela avec la mission en leur indiquant que nous ferons mieux encore les années à venir. Nous avons envisagé de poursuivre les réformes sur la commande publique, un autre critère qui attire les investisseurs. Il nous plaît aussi de dire que les marchés publics sont organisés dans un cadre juridique clair transparent et que les marchés publics sont exécutés dans de bonnes conditions et c'est un autre critère de bonne gouvernance raison pour laquelle nous avons indiqué au fonds monétaire international (FMI) que dans les années qui viennent entreprendre une réforme qui permette de faire des publications plus pointues sur ceux qui gagnent les marchés. Donner des informations sur les entreprises publiques qui participent aux marchés publics et qui les gagnent. Nous avons partagé ce souhait nous pensons que le fonds a apprécié cette démarche que nous allons entreprendre dans les années à venir>>.

La deuxième revue est prévue entre mars -avril 2025.

Jojo



ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Imprimerie
La Colombe

Siège: Bè-Beach, dans le von en face de celle allant vers le Centre Communautaire de Bè

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Les correspondants

Directeur de Publication
GADAH Komi M
(228) 90 30 85 10

Rédacteur en Chef
AFAWOUBO Bernard
(228) 90 90 49 83

Secrétaire à la rédaction
OBYMPE Kodzo Xolanyo
96 28 15 43

Journalistes reporters
AHOSSOU Kodjovi
98 26 24 00
ANOWODJI Messenh
70 40 16 74

Le graphiste
Anowodji Messenh
70 40 16 74

régionaux
Valère Massé
90 72 50 84
Junior
90 43 40 68

Ollo Africa signe un partenariat avec Ecobank pour accélérer l'inclusion financière en Afrique

Ollo Africa, la startup fintech togolaise pionnière dans l'inclusion financière, est heureuse d'annoncer la signature d'un protocole d'accord (MoU) avec Ecobank, la banque panafricaine de premier plan. Ce partenariat stratégique vise à favoriser l'innovation et à étendre l'accès aux services financiers à travers l'Afrique grâce à la croissance de l'application phare d'inclusion financière d'Ollo Africa, Ohana Africa. Grâce à cette collaboration, les utilisateurs de l'application Ohana auront accès au Panafrikan Wallet d'Ecobank et à d'autres services financiers du groupe. Le partenariat créera également des opportunités éducatives et de formation pour promouvoir davantage l'éducation financière et l'inclusion, en commençant par le Togo et en s'étendant à l'ensemble du continent. « Le Togo s'est déjà

imposé comme un leader de l'inclusion financière en Afrique, et ce partenariat vise à renforcer les efforts du pays pour bâtir une économie plus inclusive », a déclaré Mawuna Koutonin, Directeur Général d'Ollo Africa. « En combinant notre expertise avec la portée d'Ecobank, nous pouvons créer un écosystème financier plus inclusif et accessible pour les communautés mal desservies ». Ce partenariat entre Ecobank et Ollo Africa vise à exploiter le vaste potentiel du secteur informel africain en combinant leurs expertises en vue de créer un écosystème unifié et robuste qui accélère l'adoption de solutions fintech par les populations historiquement négligées par les institutions financières traditionnelles. Pour sa part, Toba Tanama, Directeur Marketing d'Ollo Africa, a indiqué que « ce partenariat témoigne de notre vision partagée de bâtir

un paysage financier plus inclusif en Afrique. Ensemble, nous pouvons répondre aux défis auxquelles sont confrontées les populations mal desservies et créer des opportunités de croissance économique ». Avec plus de deux milliards de personnes dans le monde encore exclues du système financier formel, l'exclusion financière présente des risques significatifs pour la stabilité économique, en particulier parmi les communautés à faible revenu et mal desservies qui sont confrontées à des défis tels que l'inflation, l'instabilité sociale et les impacts du changement climatique. Les solutions fintech comme Ohana offrent un moyen puissant de relever ces défis en proposant des services financiers innovants qui permettent aux populations de construire un avenir plus sûr et plus résilient. Selon PwC, 82 % des banques, assureurs et gestionnaires d'in-



vestissements prévoient d'augmenter leurs partenariats avec les fintechs afin d'introduire des services financiers de pointe sur le marché. Grâce à ce partenariat, Ollo Africa et Ecobank s'engagent à travailler ensemble pour bâtir un écosystème financier plus inclusif et équitable pour tous. À propos de Ollo Africa : Ollo Africa est une fintech basée au Togo dédiée à la promotion de l'inclusion financière à travers l'Afrique. En se concentrant sur l'autonomisation des groupes et les solutions financières communautaires, l'appli-

cation Ohana Africa d'Ollo Africa vise à aider à construire des communautés plus fortes et plus résilientes grâce à des services financiers accessibles. À propos d'Ecobank : Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients.

Jojo

CULTUREL ET ÉCONOMIE

Afreximbank organise le CANEX WKND 2024 du 16 au 19 octobre en Algérie

Le week-end Nexus de l'Afrique créative (CANEX WKND) 2024, une initiative phare de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a été lancé le 16 octobre 2024, marquant un moment crucial et significatif pour les industries culturelles et créatives dans l'Afrique mondiale. Avant l'ouverture officielle, le président et président du conseil d'administration d'Afreximbank, le professeur Benedict Oramah, a rencontré le président de la République algérienne démocratique et populaire, Son Excellence Abdelmadjid Tebboune, pour l'informer de l'événement, de ses objectifs et de son importance à Alger, en Algérie. Le CANEX WKND 2024 d'Afreximbank, qui se tient du 16 au 19 octobre, promet de figurer parmi les rassemblements culturels et économiques les plus importants d'Afrique en 2024, avec le potentiel de faire progresser et de développer les industries créatives et culturelles inégalées de l'Afrique, dans le but de mettre en œuvre des mesures panafricaines qui soutiennent les secteurs culturels du continent. Des personnalités du monde des arts visuels, de la musique, du cinéma, de la mode et de la gastronomie se réunissent en Algérie pour cet événement de quatre jours, organisé autour du thème « Un peuple, uni dans la culture, créant



pour le monde ». Commentant l'événement, la vice-présidente exécutive, Commerce intra-africain et développement des exportations, Afreximbank, Mme Kanayo Awani, a déclaré : « C'est un grand honneur et un privilège pour moi de me joindre à notre hôte, le gouvernement algérien, pour vous souhaiter la bienvenue au CANEX WKND 2024, une plateforme mondiale qui célèbre la créativité africaine, ses jeunes talents dynamiques, son innovation et son dynamisme. Elle a poursuivi : « À Afreximbank, nous voyons d'énormes opportunités pour la croissance des industries créatives parce que, globalement, l'industrie créative devient rapidement une force économique puissante dans la plupart des

économies et nous sommes fermement convaincus que l'initiative CANEX représente un moyen puissant pour réaliser l'aspiration cinq de l'Agenda 2063 de l'Afrique ». Tout en soulignant le rôle d'Afreximbank dans le soutien et le renforcement des industries créatives africaines, Mme Kanayo Awani a annoncé que la Banque a augmenté le financement alloué à l'industrie créative à 1 milliard de dollars US, contre 500 millions de dollars US annoncés en 2022. Cette décision, a-t-elle dit, reflète la demande croissante de financement dans l'industrie. Actuellement, la Banque dispose d'une solide réserve d'opérations créatives de plus de 600 millions de dollars US dans des investissements couvrant le cinéma,

la musique, les arts visuels, la mode et les sports. « Afreximbank a soutenu diverses activités dans l'industrie créative. En 2023, Afreximbank a financé son premier long métrage, dont la première a eu lieu au prestigieux Festival du film de Toronto. Dans le domaine du sport, Afreximbank a financé la construction du stade Houphouët Biogny à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui a accueilli cer-

tains des moments les plus mémorables de la Coupe d'Afrique des Nations au début de cette année. Dans le domaine de la musique, Afreximbank a lancé la CANEX Music Factory, qui a facilité la production de 32 chansons originales, dont l'album de 12 titres sortira en novembre sur les principales plateformes telles que iTunes et Spotify.

Jojo

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30

Samedi : 08h00 à 16h00

Tchallé, les parcs de voitures d'occasion s'ouvrent à quelle heure ?

De lundi à vendredi : 07h30 à 17h30 et les samedis : 07h30 à 16h00

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

« SOUS LE BAOBAB »

Face-à-face Togbui Lanklivi Adjikou 1er d'Adakpamé Kpota Colas et sa communauté

« Dans notre quartier, les jeunes se donnent à la drogue et à l'alcool et cause, la maque de travail, de financement pour les activités génératrices de revenu. Les jeunes filles se donnent à la prostitution car beaucoup ont leurs diplômes de fin d'apprentissage mais manque de moyens financiers pour ouvrir leur entreprise », a martelé Dodji, jeune d'une vingtaine d'années. « Dans notre quartier, il est difficile de circuler à partir de 23h car les délinquants vont vous braquer et dépouiller de vos sous et portables. L'insécurité est grandissante. Si vous pouvez trouver une solution à ce problème, nous les femmes revendeuses seront reconnaissantes », s'est exclamée Da Ayélé, revendeuse.



En tout, les problèmes rencontrés par la population sont nombreux dans le quartier d'Adakpamé Kpota Colas, banlieue située dans la commune Golfe 1, la capitale de Lomé. Trois mois, après avoir reçu sa reconnaissance officielle de chef traditionnel du quartier d'Adakpamé Kpota Colas, Togbui Lanklivi Adjikou 1er a initié le projet « Sous le Baobab » pour rencontrer sa communauté en vue de d'échanger des problèmes rencontrés surtout par la jeunesse et si possible d'y trouver des solutions adéquates, ou soit les porter auprès des autorités compétentes. La vie chère, l'insalubrité, le chômage, les inondations, l'insécurité, le manque d'infrastructures sanitaires et routières, la gestion du marché communautaire, l'électrification, le manque d'eau potable, la drogue, l'alcoolisme, le manque des pièces d'identité... bref, les problèmes sont immenses, tel que rencontrés par les jeunes de la localité. Face à ce chapelet de maux qui minent le quartier, Togbui Lanklivi Adjikou 1er n'a pas failli se désarmer ni se décourager plutôt, il s'est dit heureux d'avoir pour la première fois écouté et diagnostiqué les maux qui minent quotidiennement la vie de sa communauté. « En initiant, cette causerie, je ne me suis pas trompé car tout ce que j'ai écouté me montre combien de fois la tâche est immense. Je suis très heureux que cette rencontre est un succès car les jeunes se sont exprimés sans complexe. Tous les problèmes recensés seront étudiés par un comité et à la prochaine

réunion, sera présenté un plan d'action pour les priorités. Déjà, nous aurons le comité de développement du quartier dans les jours à venir. Etant donné que le réel problème c'est le chômage, 50 voire 100 jeunes seront formés à l'entrepreneuriat et à la création des entreprises dans tous les secteurs porteurs. Ils seront accompagnés par les institutions financières pour commencer à résoudre le problème de chômage. Ceci consolidera le vivre ensemble, la paix et le développement dont le gouvernement prône au sein de la population togolaise. Le Togo est le seul trésor commun à nous tous et chacun doit faire sa part pour son développement et croissance économique. Désormais une mini bibliothèque sera installée au palais pour que les jeunes viennent consulter le journal quotidien national, les journaux, suivre la télévision nationale pour être au parfum des différents projets et programmes initiés par le gouvernement. Compte des échanges riches et les besoins de l'heure, cette causerie-débat prévue trimestriellement se fera désormais annuellement afin d'être plus proche de la jeunesse », a indiqué Togbui Lanklivi Adjikou 1er le 12 octobre 2024 à son palais. Le chef du quartier a saisi l'occasion pour sensibiliser la jeunesse sur le civisme en lien avec l'utilisation abusive des réseaux sociaux, les fakes news qui sont condamnés à des peines par le code pénal en vigueur. Aussi a-t-il invité sa communauté à se

rappeler des forces de sécurité et de défense au nord du pays qui font face aux terroristes au péril de leur vie. Plusieurs actions sociales sont déjà à mettre à l'actif du chef quartier, jeune entrepreneur BTP, notamment, la distribution des fournitures scolaires aux élèves à la rentrée scolaire, le paiement des frais d'écolage aux enfants déshérités, la réparation des feux tricolores dans la commune, la sensibilisation des jeunes sur la consommation de la drogue et l'alcool... Cette première réunion a vu la participation des chefs



traditionnels des quartiers environnants, des conseillers municipaux et régionaux, des comités de développement des quartiers...

L'engagement citoyen de Togbui Lanklivi Adjikou 1er pour limiter les ravages du choléra à Katanga

Dans un communiqué rendu public le 02 octobre dernier, le ministère de la santé a annoncé dans le district sanitaire du Golfe (Grand Lomé) des cas de décès liés au choléra. Cette épidémie préoccupe les autorités sanitaires et les populations. Malheureusement, dans le quartier de Katanga située dans



la zone portuaire, 06 cas ont été détectés avec 01 décès, a confirmé le responsable du Centre Medico-social de ladite localité. Face à cette épidémie préoccupante, des mesures ont été prises par les autorités sanitaires pour contenir la propagation de cette maladie diarrhéique sévère. Informé de cette situation tragique sanitaire par le Comité de développement du quartier (CDQ) de Katanga, le jeune entrepreneur, Togbui Lanklivi Adjikou 1er d'Adakpamé Kpota Colas s'est dépêché dans le quartier pour apporter son soutien à la population. A cet effet, il a offert un lot de matériels composés de balaies, râtaux, des brouettes, des gangs, du chlore, des solutions hydroalcooliques au CDQ pour assurer la salubrité du quartier. « Mon quartier n'est pas loin de Katanga, et une fois informé de la maladie de choléra dans la zone, j'ai voulu faire ma part en matériels d'entretien car le quartier est insalubre avec de grands dépotoirs dans les maisons, ruelles et surtout en bordure de la mer, aussi, les gens défèquent partout dans le quartier. C'est inévitable que le choléra fasse rage dans la localité. J'invite les togolais, les entreprises, les associations, d'emboîter les pas pour sortir nos

quartier. Le choléra est une infection diarrhéique aiguë causée par l'ingestion de nourriture ou d'eau contaminée par la bactérie *Vibrio cholerae*. Cette maladie se transmet principalement par voie oro-fécale, ce qui signifie qu'elle se propage lorsque des matières fécales contaminées entrent en contact avec l'eau ou les aliments. La consommation d'eau insalubre ou d'aliments souillés par des mains sales, des mouches ou des poussières est souvent à l'origine des épidémies de choléra. Le choléra peut provoquer des diarrhées sévères, parfois accompagnées de vomissements, et entraîner une déshydratation rapide. Si la maladie n'est pas traitée à temps, elle peut être mortelle en raison de la perte massive de liquides corporels. Le ministère de la santé insiste sur l'importance de l'adoption de comportements d'hygiène stricts pour freiner la propagation du choléra. Les principales recommandations incluent : Se laver fréquemment les mains avec de l'eau propre et du savon, surtout après être allé aux toilettes et avant de manger ; Bien cuire les aliments et réchauffer les restes avant de les consommer ; Protéger les

aliments contre les mouches et la poussière en les couvrant correctement ; Laver soigneusement les fruits et légumes avant de les manger ; Boire de l'eau potable uniquement, de préférence en bouteille ou, si nécessaire, désinfecter l'eau en la faisant bouillir ou en utilisant de l'eau de javel ; Utiliser des latrines pour faire ses besoins et jeter ceux des enfants, afin d'éviter la contamination de l'environnement ; Éviter la défécation à l'air libre et veiller à une bonne gestion des déchets pour éviter la contamination.